

Association SEL DU MANEGE
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31.03.2025

Personnes présentes :

Membres du Comité : M. Jean-Dominique Lormand, Mme Maud Diallo, Mme Emmanuelle Pszola, Mme Delphine Meli, Mme Vanessa Martinez, Mr Robert Gurny.

Membres présents : Mme Mireille Aubert, Mme Nicole Bordier, Mme Annette Caratsch, Mme Madeleine Gurny, Mr Nicolas Lennard, Mme Sophie Maurice, Mme Christine Miniti, Mme Liliane Schneider.

Personnes excusées :

Mme Lorène Batchinsky, Mme Jeanne Magnenat, , Mr Hansjörg Roth, Mme Christel Savary, Mme Sabine Schemel, Mme Florence Vandenbeush.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 03.06.2024.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités du Président (Annexe 1.-).

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport des vérificateurs des comptes (Annexe 2-).

4. Rapport financier de la Trésorière (Annexe 3.-).

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Vote de décharge du Comité pour sa gestion

L'AG vote à l'unanimité la décharge du Comité pour sa gestion 2024-2025.

6. Compte en Banque

L'AG décide à l'unanimité d'ouvrir un compte à 2 signatures à

Post-Finance.

Les membres habilités à signer sont le président/la présidente, le trésorier/la trésorière.

7. Modification du montant de la cotisation annuelle.

La cotisation annuelle des membres est fixée dorénavant à
20 frs.

8. Validation du règlement interne avec les modifications suivantes.

- Les membres du comité seront rémunérés pour leur présence aux séances du comité 15 grains l'heure. Les membres recevront une rémunération identique lors de leur participation à des événements réalisés au profit de l'Association.
- Il est admis, comme référence, que lors d'un échange d'un bien ; 1 frs est l'équivalent de 2 grains.
- Une contribution annuelle de 30 grains sera demandée à chaque membre afin d'alimenter le compte en grains de l'Association.

Le nouveau règlement interne est approuvé à l'unanimité.

9. Vote pour l'élection des membres du Comité et des vérificateurs des comptes.

Membres du Comité élus pour 1 an.

M. Jean-Dominique Lormand, Président, Mme Maud Diallo, Trésorière, Mme Christel Savary, Secrétaire, Mme Emmanuelle Pszola, Mme Delphine Meli, Mme Vanessa Martinez, M. Robert Gurny, Mme Lorène Batchinsky.

Vérificateurs des comptes.

Mr Hansjörg Roth, Mme Sabine Schemel.

Pour le Comité

M. Jean-Dominique Lormand
Président

Mme Maud Diallo
Trésorière